



Public  
Service  
Labour  
Relations  
Board

Commission des  
relations de  
travail dans la  
fonction  
publique

N° de dossier de la  
C.R.T.F.P.

Pour usage interne  
seulement

**Formule 11**  
*(article 51)*

**DEMANDE DE RENVOI D'UN DIFFÉREND À LA CONCILIATION**

*Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*

- AVIS :**
- 1) L'original et quatre copies de la présente demande doivent être déposés auprès du directeur général de la Commission.
  - 2) Une copie de la convention collective la plus récente conclue entre les parties relativement à l'unité de négociation décrite au point 3 doit être jointe à la présente demande.

---

**1. Renseignements sur la partie qui demande le renvoi d'un différend à la conciliation**

Nom :

Adresse postale

Appartement *(si applicable)* : N° et rue :

Ville : Province ou territoire : Code postal :

Nom du représentant autorisé :

Adresse postale *(si différente de celle inscrite ci-dessus)*

Appartement *(si applicable)* : N° et rue :

Ville : Province ou territoire : Code postal :

N° de téléphone : ( ) N° de télécopieur : ( )

Adresse électronique :

**2. Renseignements sur l'autre partie au différend**

Nom :

Adresse postale

Appartement *(si applicable)* : N° et rue :

Ville : Province ou territoire : Code postal :

---

3. Description détaillée de l'unité de négociation visée par la demande :

4. Date à laquelle l'avis de négociier collectivement a été donné conformément à l'article 105 de la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique* :

(jj/mm/aaaa)

5. Date la plus récente, avant la date inscrite au point 4, à laquelle la Commission a enregistré un mode de règlement des différends choisi par l'agent négociateur pour l'unité de négociation décrite au point 3 :

(jj/mm/aaaa)

6. Mesures qui ont été prises, date des réunions qui ont eu lieu et avancement des négociations à la suite de la délivrance de l'avis de négociier collectivement :

7. Condition d'emploi pour laquelle le renvoi à la conciliation est demandé :

8. Position quant au rapport qui doit être fait au sujet de la condition d'emploi précisée au point 7 :

9. Demandez-vous l'établissement d'une commission de l'intérêt public se composant de trois membres, en vertu du paragraphe 164(2) de la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*?

oui non

---

Étant dûment autorisé(e) à cet effet, je soussigné(e) présente la *Demande de renvoi d'un différend à la conciliation*.

Date :  
(jj/mm/aaaa)

(Signature du représentant autorisé)

(Fonction exercée auprès de la partie qui demande le renvoi d'un différend à la conciliation)

---